



L'ECHO DE BAUDINARD SUR VERDON



Janvier 2018

BAUDINARD-SUR-VERDON

Monsieur le Maire, le Conseil municipal



vous souhaitez

une bonne lecture de ce numéro !

L'ÉCHO de Baudinard-sur-Verdon. Magazine municipal d'information – Hôtel de ville, 36 Grand'Rue, 83630 Baudinard-sur-Verdon.
Tél. 04 94 70 18 61 – Fax. 04 94 70 19 24 - Site internet : www.baudinard.fr - Courriel : mairie@baudinard.fr Directeur de la publication : Georges Pons - Crédits photos et rédaction : municipalité - Tirage : 90 exemplaires.



Que vous souhaiter de mieux qu'une parfaite santé pour vous
et vos proches,
De la prospérité et de la passion dans vos activités,
Et de l'amour autour de vous durant toute l'année...
Passez une très Bonne Année 2018 !

É D I T O R I A L



Chers Baudinardaises et Baudinardais,

Tout d'abord mon conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à vous toutes et tous, ainsi qu'à vos familles et vos proches, une excellente année 2018. Que cette nouvelle année vous apporte la santé, la prospérité, le bonheur et la réussite dans vos projets. Ayons une pensée pour tous ceux qui sont atteints de maladies et qui luttent tous les jours pour s'en sortir, les personnes seules loin de leurs familles et celles qui ont perdu un être cher.

En 2014, lors des élections, vous nous avez fait confiance et vous nous avez élus. Nous sommes aujourd'hui, à mi-mandat. Vous verrez plus en détail, dans l'Echo, les travaux et acquisitions que nous avons réalisés lors de l'année 2017. Le montant des investissements s'élève à 437 501.57 euros. Nos promesses de campagne électorale ont largement été tenues, sachant qu'il nous reste encore deux ans et demi.

Nous constatons que le changement climatique est bien une réalité avec ces périodes de sécheresse où la nature souffre beaucoup et notamment les constructions avec l'apparition de nombreuses fissures. Nous avons été classée catastrophes naturelles pour l'été 2016 et avons déposé une nouvelle demande pour l'été 2017.

J'ai lu dans Var Matin que les cambriolages avaient augmenté de 30% dans le Haut Var, c'est pour cela que la municipalité a décidé d'augmenter le nombre de caméras, il va y en avoir 31, toutes filaires avec un nouveau stockeur et un écran plus grand. La présence de la police municipale quelques heures par semaine contribue également à plus de sécurité pour notre village. N'hésitez pas à signaler tous véhicules ou comportements suspects à la mairie, à la police municipale ou à la gendarmerie.

Cette année 2017 a été l'année de l'élection d'un nouveau Président de la République avec une forte majorité à l'assemblée nationale d'un nouveau parti politique « La république en marche », et l'effondrement du parti socialiste et des Républicains. Une année où le terrorisme prend une ampleur mondiale avec des crimes odieux, sans parler de Trump et la Corée du Nord...

Notre intercommunalité qui marche sur trois pattes, qui dépense un argent fou en fonctionnement et quasiment aucune retombée aux communes adhérentes ! Jusqu'à quand cette situation va perdurer, je me le demande.

Pour finir, avec une note plus réjouissante ! Un grand merci à toutes nos associations qui, malgré un nombre restreint quelque fois, font un travail remarquable pour animer tout au long de l'année notre joli village. Nous remercions également le personnel communal qui œuvre pour le bien de nous tous. Nos conseillers et moi-même sommes toujours à votre écoute quel que soit le problème.

Soyons fiers d'être toujours Baudinardais !

Vive Baudinard-sur-Verdon et à l'an qué ven si sian pas maï ségin pas main!

Georges PONS, Maire.

Travaux réalisés en 2017

Aménagement de l'entrée EST



Le département a enfin lancé les travaux, fin d'été 2017, pour reconstruire la route qui s'effondrait à l'entrée Est du village. Réception de chantier avec M. NAVAREZ, chef de pôle technique Dracenie Verdon.

Installation d'un columbarium dans le nouveau cimetière



Avec son jardin des souvenirs.

Réhabilitation 35 Grand'Rue



Jardin d'enfants : de nouveaux agrès pour compléter le tout.

Après la pose des nouveaux jeux enfants, en avril 2017, la municipalité a décidé de faire installer deux agrès adultes.



Chapelle Notre Dame

Avant travaux



Après travaux



Nouveau tracteur



Chapelle Saint Michel

La chapelle Saint Michel avait besoin d'être renforcée, elle menaçait de se fendre en deux.



Enfouissement des lignes à moyenne tension entre Baudinard et Bauduen



Chemin de la chapelle Notre Dame



Escaliers rue des jardins



Ouverture dans la salle des fêtes



Installation de miroirs panneaux indicateurs et nouvelles caméras



Remplacement de la climatisation à la Mairie



Mur de soutènement, entrée Ouest du village

Le mur à l'entrée Ouest du village n'était plus en très bon état et menaçait de s'effondrer, des travaux sont actuellement en cours pour la réfection de celui-ci.



Le BUDGET COMMUNAL

Qu'est-ce que le budget ?

Le budget est un acte de prévision car c'est l'estimation de l'ensemble des recettes et dépenses pour une période à venir, en l'occurrence l'année civile.

L'estimation doit donc être correcte, sincère et véritable pour déterminer, au plus juste, le montant de l'impôt à prélever.

Préparé par l'exécutif (le maire) et approuvé par l'assemblée délibérante (le conseil municipal) de la Collectivité, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.

Quels sont les différents documents budgétaires ?

Le budget primitif

Ce budget constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante **avant le 31 mars** de l'année à laquelle il se rapporte et transmis au représentant de l'état **dans les 15 jours qui suivent son approbation**. Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du **1er janvier au 31 décembre de l'année civile**. Ce **principe d'annualité budgétaire** comporte quelques aménagements pour tenir compte d'opérations prévues et engagées mais non dénouées en fin d'année.

Les décisions modificatives et le budget supplémentaire

Les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par l'assemblée délibérante qui vote des décisions modificatives, autant de fois que nécessaire. Le budget supplémentaire, établi généralement au second semestre de l'année, a essentiellement pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent. Ces résultats, désormais connus plus tôt grâce à l'utilisation des moyens informatiques, sont le plus souvent repris au budget primitif. La décision modificative appelée **budget supplémentaire** a ainsi tendance à perdre de son intérêt. Les modifications d'ajustement souhaitées en cours d'exercice sont quant à elles traitées par simple décision modificative.

Les budgets annexes

Les budgets annexes, distincts du budget principal proprement dit, mais votés par l'assemblée délibérante, permettent d'établir le coût réel d'un service et de déterminer avec précision le prix à payer par ses seuls utilisateurs pour équilibrer les comptes (eau, assainissement, caisse des écoles...). La commune de Baudinard n'a plus de budget annexe.

Comment est structuré un budget ?

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

| | |
|----------------------------|----------------------------|
| DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT | RECETTES DE FONCTIONNEMENT |
| DÉPENSES D'INVESTISSEMENT | RECETTES D'INVESTISSEMENT |

FONCTIONNEMENT

| DÉPENSES | RECETTES |
|------------------------------------|------------------------------------|
| Charges à caractère général | Excédent antérieur reporté |
| Charge de personnel | Produit des services et du domaine |
| Autres charges de gestion courante | Travaux en régie |
| Charges financières | Impôts et taxes |
| Charges exceptionnelles | Dotations |
| Virement à l'Investissement | Produits exceptionnels |
| | Transfert de charges |

Schématiquement, la **section de fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, celles qui reviennent chaque année. Par exemple, en dépenses, les charges d'entretien, le paiement des intérêts d'emprunt... et en recettes : les produits locaux, les recettes fiscales provenant des impôts directs locaux (taxe d'habitation, taxe professionnelle, taxe foncière), les dotations de l'État comme la Dotation Globale de Fonctionnement. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La **section d'investissement** présente les programmes d'investissement nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine comme les dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux. Parmi les recettes d'investissement on trouve généralement les recettes destinées au financement des dépenses d'investissement, comme par exemple, les subventions d'investissement, la Dotation Globale d'Équipement, les emprunts... La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

INVESTISSEMENT

| DÉPENSES | RECETTES |
|----------------------------|---------------------------------|
| Capital des emprunts | Virement du Fonctionnement |
| Opération d'investissement | Fonds de Compensation de la TVA |
| Travaux | Subventions |
| Acquisitions | Emprunts |
| Constructions | |

Compte administratif 2017 arrêté provisoirement au 12 janvier 2018

SECTION D'INVESTISSEMENT

| | | |
|-----------------------------|-------------------|------------|
| RECETTES | 352 298.98 | |
| Recettes de l'exercice 2017 | | 352 298.98 |
| Résultat de l'exercice 2017 | | -85 202.59 |
| Résultat reporté de 2016 | | 26 315.01 |
| Résultat de clôture 2017 | | -58 887.58 |

| | | |
|-----------------------------|-------------------|------------|
| DÉPENSES | 437 501.57 | |
| Dépenses de l'exercice 2017 | | 437 501.57 |

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| | | |
|------------------------------|-------------------|------------|
| RECETTES | 561 379.72 | |
| Recettes de l'exercice 2017 | | 561 379.72 |
| Résultats de l'exercice 2017 | | 139 002.51 |
| Résultat reporté de 2016 | | 85 930.22 |
| Résultat de clôture 2017 | | 224 932.73 |

| | | |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| DÉPENSES | 422 377.21 | |
| Dépenses de l'exercice 2017 | | 422 377.21 |
| Résultat global de clôture 2017 | | 166 045.15 |



LA BOULE BAUDINARDAISE

Le bureau, les membres et les joueurs de l'Association souhaitent une excellente année 2018 aux lecteurs de ce magazine semestriel de la municipalité.

L'année précédente a été marquée par l'organisation de sept tournois amicaux qui ont vu la présence de joueurs internationaux, notamment allemands et anglais qui sont venus se mesurer aux Baudinardais. Les lots offerts aux trois premières équipes de chacun de ces tournois ont été appréciés car renouvelés en permanence.

L'équipe dirigeante de l'Association remercie les adhérents et les participants aux diverses rencontres pour leur implication au sein de leur structure amicale.

Le bureau remercie comme il se doit la municipalité qui, grâce à la subvention allouée en début d'année, a permis l'achat de lots intéressants pour le plus grand plaisir des gagnants des tournois. Il la remercie aussi pour avoir amélioré le boulo-drome avec la mise en place de bancs neufs, ceci après la réfection des pourtours des arbres l'année précédente.

Il remercie également les employés municipaux qui ont œuvré à l'entretien et à l'embellissement du boulo-drome. Enfin, il a remercié par ailleurs les journalistes de Var Matin qui, par leur diffusion d'images des tournois, a attiré des joueurs des villages alentour.

Les photographies ci-après montrent quelques moments des tournois de l'année 2017.

Tous les reportages photographiques sont visibles sur le site communal.

Vous pouvez rejoindre les adhérents actuels moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de dix euros par année civile.

Bonne Année bouliste 2018 à tous !

Coordonnées. www.baudinard.fr/?nonpage=associations

Renseignements. lbb83@orange.fr

Le Président, Yvon BORDES.



LA BOULE BAUDINARDAISE

Avant la présentation des tournois et des joueurs,

honneur à "nos" Fanny.



Tableau réalisé par Mylène Patrice



Sculpture réalisée par

Tournoi du 10 juin 2017



Roger LE PELLEC - Joël GIORDANO

Équipe 1^{ère}

Didier BEZY
Alexandre HAMEL
Équipe 2^{ème}

Christiane MAFFEI
Alain MOUTON
Équipe 3^{ème}



LA BOULE BAUDINARDAISE

Tournoi du 05 août 2017



William LABEYS
Yvon BORDES
Équipe 2^{ème}

Jean-Michel WEILL - André DONATIEN
Équipe 1^{ère}

Mathias LE PELLEC
Jean-Claude ALESSANDRI
Équipe 3^{ème}

Tournoi du 16 août 2017



Joël GIORDANO - Roger LE PELLEC - Mathieu TOSELLO
Roger GUIRAMAND
Jean-François DONNADIEU
Alain MOUTON
Équipe 2^{ème}

Équipe 1^{ère}

Nicole FRELLA
Jean-Marc MORANA
Didier BEZY
Équipe 3^{ème}



LA BOULE BAUDINARDAISE

Tournoi du 18 août 2017



Laurent ÉTIENNE - Roger LE PELLEC - Joël GIORDANO

Luc ALFIÉRI

Ann OXLEY

Lucas DUVAL

Équipe 2^{ème}

Équipe 1^{ère}

Alan OXLEY

Alain LEYRITZ (hors cliché)

Albert ZANUSSO (hors cliché)

Équipe 3^{ème}

Tournoi du 20 août 2017



Bruno LAGIER - Thierry GENNA

Nicolas D'ONOFRIO

Lucie D'ONOFRIO (hors cliché)

Équipe 2^{ème}

Équipe 1^{ère}

Roger NUNNS

Susan NUNNS

Équipe 3^{ème}



LA BOULE BAUDINARDAISE

Tournoi du 26 août 2017



Lucas BRAJON - Florian NADDEO

Équipe 1^{ère}

Christian GROSS
Heide LOEBERS
Équipe 2^{ème}

André DONATIEN
Jean-Michel WEILL
Équipe 3^{ème}

Tournoi du 02 septembre 2017



Mathias LE PELLEC - Yvon BORDES

Équipe 1^{ère}

Vincent COLL
Joannel ANGLIONIN
Équipe 2^{ème}

Patrick BENETTI
Claude SANCHEZ
Équipe 3^{ème}



LA BOULE BAUDINARDAISE

L'association a bénéficié d'une couverture médiatique.

Nous remercions ici les journalistes locaux.

Ci-dessous, les reportages du journal Var Matin.

LE COIN DES BOULISTES

Donatien et Weil vainqueurs à Baudinard

La Boule baudinardaise a organisé son second concours de l'année, une pétanque 2X2. Avec peu d'affluence en cette après-midi caniculaire, mais des joueurs de qualité qui se sont affrontés dans une bonne humeur communicative par 42^e sous les ombrages du boudodrome restauré, jusqu'aux premières fraîcheurs de la soirée. Les grands gagnants sont Jean-Michel Weill et André Donatien, au centre de la photo, les finalistes William Labeyss et Yvon Bordes, sur la gauche. Mathias Le Pellec, Jean-Claude Alessandri, sur la droite, ont terminé troisième.



BOULES

Challenge des chasseurs à Baudinard



Un beau podium pour terminer la saison.

(Photo Y. D.)

Baudinard: le challenge de la municipalité fait le plein

Le challenge de la municipalité s'est déroulé dans le cadre d'une journée « aïoli » bien réussie, dans une salle des fêtes remplie de quelque 200 convives.

Le tournoi de pétanque, amical comme de coutume, a rassemblé les fêtards qui avaient encore de la ténacité pour s'affronter.

Le challenge a été remporté par Laurent Eitiene-Roger-Le Pellec-Joël Giordano. La formation Lucas Duval-Ann Oxley-Luc Alfieri finit deuxième.

Enfin, l'équipe Alan Oxley-Alain Leyritz-Albert Zanusso termine à la troisième place.

Y. B.



Les finalistes et vainqueurs lors de la remise des prix.

(Photo Y. D.)

La Boule baudinardaise s'est substituée à la société de chasse du village pour organiser le rituel challenge du début de période de chasse. Ce concours, en doublettes choisies, n'a concerné que des chasseurs aguerris et heureux de se retrouver autour d'un repas

succulent préparé par des chasseurs locaux. Les joueurs ont ensuite bravé le mistral pour se mesurer en toute amitié avant de s'emparer de leurs fusils pour une saison qu'ils espèrent giboyeuse à souhait. Yvon Bordes, par ailleurs président de la Boule baudi-

nardaise et Mathias Le Pellec ont remporté ce challenge, devant Joanniel Angillonin et Vincent Coll. Claude Sanchez et Patrick Benetti ont réussi une belle troisième place sur un total de cinquante joueurs présents.

Y. D.

BAUDINARD - BOULES

Un beau challenge en doublettes



À partir de la gauche, les finalistes, puis les vainqueurs et les troisièmes, à l'issue de la finale.

(Photo Y. D.)

La Boule baudinardaise a organisé son unique challenge de l'année en doublettes choisies.

De nombreux compétiteurs sont venus tester leurs connaissances dans ce sport spécifique à la Provence. Le tournoi a été remporté par deux jeunes gens venus en voisins des Bouches-du-Rhône, Lucas Brajon et Florian Naddeo, face à un couple en provenance d'Heidelberg en Allemagne, Christian Gross et Heide Loebers.

L'équipe troisième est un duo baudinardais, André Donatien et Jean-Michel Weill, vainqueur face à des Anglais de Wetherby. L'internationalisation des tournois à Baudinard est bien dans la réalité cette année, et a fait dire à André Donatien, l'un des joueurs les plus passionnés : « Il ne manque plus qu'un boudodrome aux normes internationales et le village aura une renommée mondiale dans ce sport si apprécié ! »

Y. D.

LE COIN DES BOULISTES

Baudinard et ses champions



La fête bat son plein dans le petit village du Haut-Var jusqu'au 20 août et les compétitions de pétanque s'enchaînent sans temps mort.

Les passionnés de « haut niveau », étaient au rendez-vous du tournoi du 16 août dernier. L'affluence importante a représenté le tiers des habitants, ce qui a animé fortement le village.

Les vainqueurs ont eu à cœur de représenter Baudinard, avec des finalistes d'Artignosc et l'équipe « 3 » de Moissac-Bellevue.

Sans oublier des compétiteurs d'Allemagne et d'Angleterre qui ont apprécié l'ambiance amicale de ce concours en triplettes choisies.

Sur notre photo: en arrière-plan, de gauche à droite, Alain Mouton, Jean-François Donnadiou, Roger Guirmand (finalistes d'Artignosc), Joël Giordano, Roger Le Pellec, Mathieu Tosello (vainqueurs de Baudinard), et accroupis, Nicole Frella, Jean-Marc Morana, Didier Bezy (troisièmes de Moissac).

Y.D.

EN IMAGES

Baudinard, la fête côté boules



La fête votive du village s'est terminée en beauté et sous le soleil. Après les sept jours de festivités, la Boule baudinardaise avait organisé un troisième tournoi de pétanque en doublettes choisies. Les vainqueurs étaient venus en voisins d'Artignosc et l'équipe troisième est venue spécialement d'Angleterre pour se mesurer, avec une certaine efficacité, aux champions locaux. Un tournoi international donc, disputé dans une excellente ambiance, sur un boudodrome donnant une vue exceptionnelle sur plusieurs départements voisins du Var, aéré et ombragé à souhait. Les champions de gauche à droite sur la photo: Roger et Suzanne Nunnus (troisièmes), Bruno Lagier et Thierry Genna (les vainqueurs) et Nicolas D'Onofrio représentant également Lucie, son épouse (finalistes).

Y.D.



*L'Association Sportive de Baudinard - ASB83
vous souhaite UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2018*



*Retrouvez toutes nos photos sur
<http://sport.baudinard.fr/album-photos.php>*

RANDONNÉES & VISITES

des vendredis du 1er semestre 2018

12 janvier: La Campagne de chez nous

Dim 14 janv. Repas de l'ASB83 (12h)

26 janvier: Saint-Maxime et les basses gorges du Verdon

09 février: Le Rocher de Roquebrune - Mimosas

16 février : Antibes - Balade en ville et Musée Picasso

23 février: Le chemin des Crêtes/St-Martin de Palieres - Esparron

09 mars: Du Tholonet au Barrage Bimont

16 mars : Saint-Rémy-en-Provence - Fouilles du Glanum

23 mars : Castellane - Le Tour du Roc et Brandis

06 avril : Le Tour de Breis - Trigance

20 avril : Le Hameau du Poil

04 mai : Du Port de Santa Lucia au Cap Brémont

18 mai : Le refuge de l'Estrop

01 juin : Calanques Callelongue - Les Goudes

08 juin : *Basilique de St-Maximin - Quartier juif médiéval.*

22 juin - 29 juin : Belle-Île-en-Mer

Abréviations : **Dép**=Départ de St-Jean – **Tval**=Trajet voiture aller – **Dm**=Durée de marche -
Diff=Difficulté **Dcum**=Dénivellé cumulé

Les dates et destinations des randonnées sont susceptibles d'être, soit modifiées, soit supprimées en fonction d'éléments non prévisibles à ce jour. Chaque sortie sera précédée d'un email détaillé.

Renseignements: Yves **MONTLUÇON** 06 15 43 45 29 montlucon.yves@orange.fr

JM WEILL 06 83 17 30 90 jean-michel.weill@orange.fr

<http://sport.baudinard.fr/agenda-randonnees-visites.php>

ASSOCIATION LES AMIS DE BAUDINARD



Chers Amis,

L'Association "les Amis de Baudinard" et moi-même vous présentons nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches.

Une nouvelle année c'est aussi l'heure du bilan de l'année écoulée :

- Février : Création de la bibliothèque-ludothèque accessible à tous les Baudinardais gratuitement.
- Avril : Spectacle "le clown Mayonnaise" avec remise oeufs de Pâques offerts aux enfants du village.
- Mai : Inauguration de la salle d'exposition avec les peintres Mitchovitch et Jansen.
- Juillet : exposition des peintres Mary, Audrey et Régine.
- Juillet : Soirée théâtre dédiée à Jacques Prévert avec la Cie Rires et Sourires - gratuit pour les adhérents - 8e pour les non-adhérents.
- Juillet : concert jazz/blues avec les mémorables JSP Quartet - gratuit pour les adhérents - 8e pour les non-adhérents.
- Août : exposition du peintre Guttin et du Photographe Vargas.
- Août : concours gratuit de dessins pour les enfants avec remise d'un sac de friandises aux gagnants (c'est à dire à tous les gamins, tous gagnants)
- Octobre : Sortie écolo qui nous a permis de nettoyer la route du village jusqu'au lac, avec pic nic offert par l' assos.
- Novembre : Organisation d'un loto qui nous a rapporté 300e de bénéfice.
- J'ai oublié aussi nos demandes de subventions (2) qui ont fait rentrer 700e dans notre caisse.
- Novembre : récolte des olives avec vente de l'huile au bénéfice de notre association, je n'ai pas encore connaissance du chiffre.
- Toute l'année on a assuré les permanences des crèches (ce qui nous permet aussi de récolter des fonds issus des dons des visiteurs) et du local bibliothèque/ludothèque.

Je souhaite que notre Association qui existe depuis 1932, vous apporte toutes satisfactions et j'espère vous compter parmi nos fidèles adhérents encore de nombreuses années, ainsi que tous les membres de votre famille et vos amis intéressés par nos activités. Le montant de l'adhésion reste inchangé : toujours 10e par adhérent, pour l'année. Nous sommes à ce jour : 80 adhérents, tous Baudinardais et fiers de l'être.

J'espère que les efforts fournis pour améliorer le cadre de notre Association répondent à vos attentes et à vos demandes. Je reste à votre disposition pour écouter toutes suggestions en ce sens. (anna : 0672432417)

Une réunion est prévue en fin janvier, je vous en communiquerai la date prochainement.

Que cette nouvelle année associative soit pleine de joies, de rencontres et d'échanges encore plus agréables à vivre que la précédente.

Bien associativement vôtre, Anna.



LA SOCIETE DE CHASSE

Permettez-moi, en ce début d'année de vous présenter, au nom de tous les membres du bureau, nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-mêmes et pour tous ceux que vous aimez.

Avec un peu plus de 80 membres, notre association se porte bien et, grâce à l'appui de la Mairie et de quelques volontaires, le local des chasseurs s'enrichit chaque année de nouveaux équipements.

Le début de saison de chasse a été marqué par une migration exceptionnelle tant pour la grive que pour la palombe. Le mois d'octobre 2017 rentrera certainement dans les annales.

D'une façon générale le gibier a souffert de la sécheresse malgré nos efforts tout au long de l'été pour alimenter les points d'eau naturels ou pas, de notre commune.

Néanmoins les battues au sanglier sont redevenues productives avec comme point d'orgue la présence parmi nous, pour la journée du 9 décembre dernier, du Président de la Fédération du Var M. Marc Meissel et de son fils Franck. Sans un petit problème de dernière minute, nous aurions dû avoir également dans nos rangs ce jour-là M. Vuitton, Président de la Fédération du Loir et Cher.

Belle année 2018

Henri Persichino, Le Président





COMITE COMMUNAL DES FEUX DE FORET

Le comité communal feux de forêt (CCFF) se définit comme le rassemblement sous l'autorité du maire de la commune, de bénévoles volontaires pour la protection de la forêt et la prévention des incendies.

Ils assurent toute opération de sauvegarde rendue nécessaire par les circonstances

Missions :

Surveillance des sites par patrouilles

Détection des départs de feux et diffusion de l'alerte.

Attaque des feux naissants

Le véhicule du CCFF est doté d'une citerne de 600 litres d'eau.

Guidage des secours.

Soutien logistique en eau et nourriture.

Assistance pour le retour à la vie normale

Prévention

Sensibilisation de la population aux risques d'incendie.

Vous aussi vous pouvez être bénévole du CCFF

Transmettez au Président délégué votre photo et vos coordonnées afin que le CCFF puisse vous établir votre carte.

L'attachement à la forêt. Un sentiment qui fait l'unanimité parmi ces volontaires. Les bénévoles qui offrent généreusement leur temps et leur énergie au sein des Comités Communaux Feux de Forêts (CCFF) vont lancer leur campagne de patrouilles pour la sillonner tout au long de l'été. Alors

venez nous rejoindre. Trois nouveaux patrouilleurs sont venus nous rejoindre en 2017. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Jusqu'à mi-septembre, ils passeront leurs journées à veiller. Sauvegarder les bois, c'est leur seconde nature. Et pour la protéger, ils n'hésitent pas à rouler plus d'une centaine de kilomètres chaque jour sur les pistes forestières ou patienter de longues heures, tous les sens en éveil, aux endroits les plus brûlants.

Les Comités Communaux Feux de Forêts
ont un grand besoin de bras et de bonne volonté.

Au nom du Comité Communal Feux de Forêts, je présente, pour 2018, mes vœux de réussite et de santé aux Baudinardais, à leur famille et aux bénévoles du CCFF

Le Président Délégué
Johnny FRANGOT



COMITE DES FÊTES



Comme tous les ans, l'année se termine par le repas des aînés et le Noël des enfants.

Pour la deuxième fois, cette festivité a réuni les aînés et notre jeunesse sur une même journée.

Durant toute l'année, le Comité des Fêtes vous a permis de participer à nos différentes animations tels que :

- Le loto
- Des soirées musicales et à thèmes
- Les moules/frites
- La semaine votive du 15 août
- Le Beaujolais
- Le réveillon du 31 décembre

Je remercie toutes les personnes qui ont participé à ces événements, la municipalité, et un grand merci sans limite aux membres du Comité des Fêtes.

Bonne et heureuse année à tous.

André MOGNIER, président.

Les fêtes votives de cet été ont encore eu un réel succès !!!

Nous avons pu compter plus de 200 personnes à l'aïoli, et 117 personnes à la soupe au pistou.



Nous avons organisé plusieurs soirées à thème qui ont eu beaucoup de succès, comme la soirée Beaujolais nouveau, la soirée crustacés et le jour de l'an.

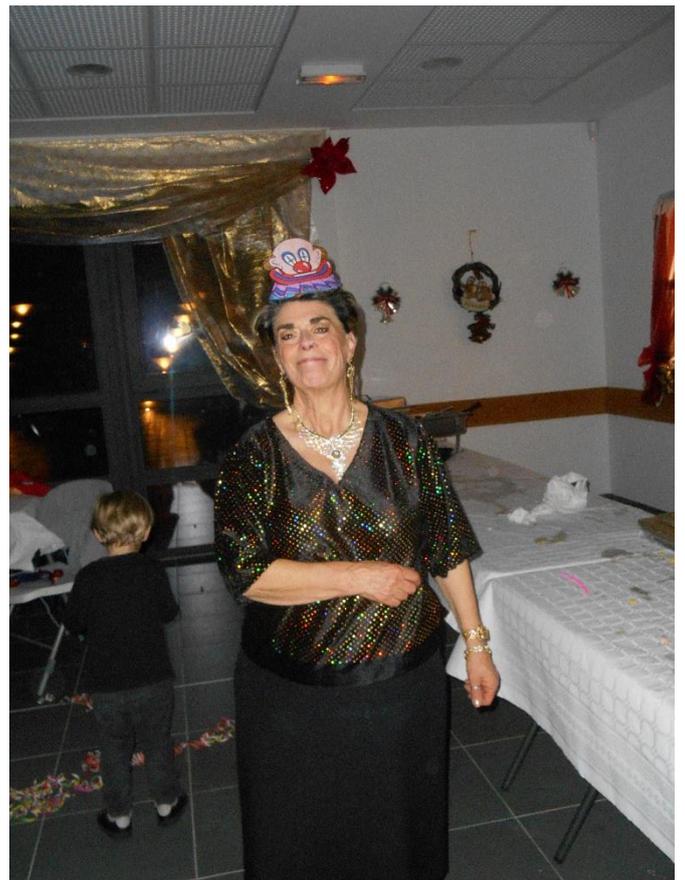
***Soirée Beaujolais le 25/11/2017**



*** Soirée crustacés le 21/10/2017**



* Réveillon



NOEL DES ENFANTS

Le comité des fêtes et la mairie de Baudinard ont offert une belle après-midi aux enfants du village, qui ont pu apprécier un spectacle de cirque. Par la suite ils ont pu ouvrir leurs cadeaux apportés spécialement par le Père Noël, et ont pu déguster un délicieux gouter.



REPAS DES AINES

La mairie a offert le traditionnel repas aux aînés de la commune. Des fleurs ont été remises aux dames.





11 NOVEMBRE 2017

Après avoir déposé une gerbe devant le monument aux morts de la commune, Monsieur Hugues, 1^{er} Adjoint, a lu le traditionnel discours de Madame Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, relatif à la commémoration du 99^{ème} anniversaire de l'Armistice.

A l'issue, un vin d'honneur a été offert par la municipalité aux personnes présentes.



LES FEMMES A L'HONNEUR

- FEMMES BENEVOLES EN MILIEU RURAL :

Pour la quatrième fois dans le département du var et dans le cadre de l'opération "Femmes Bénévoles en Milieu Rural" initiée par le Comité Départemental des Médailleurs de la Jeunesse et des Sports, le diplôme "Femmes Bénévoles en Milieu Rural 2017" a été décerné à Madame Josette LOMBARD et Madame Pascale LIAUTAUD le samedi 16 décembre à Draguignan à la Maison des Sports et de la Jeunesse.

Cette reconnaissance a pour objectif de rendre hommage et de récompenser les femmes bénévoles les plus méritantes qui s'investissent en milieu rural au sein des associations varoises.

Sincères et chaleureuses félicitations à nos amies Josette et Pascale !



Actualités

Plan local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé par délibération le 29 septembre 2017, transmis en préfecture le 9 octobre et applicable depuis le 9 novembre 2017. Vous pouvez venir le consulter en mairie aux heures d'ouverture. Les services de la DDTM doivent le mettre en ligne sur le site Géoportail.

Recensement à 16 ans en mairie

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que [l'examen du baccalauréat](#) ou du [permis de conduire](#).

Téléphonie mobile

Fin 2016, la « LA PLATEFORME FRANCE MOBILE » animée par l'Agence du Numérique est apparue, impliquant les services de l'Etat et les opérateurs de téléphonie mobiles, pour établir une démarche structurelle de recensement et de traitement des problèmes de couverture mobile identifiés par vous « élus des collectivités territoriales/locales » (exemple : couverture partielle d'une commune, difficultés localisées de réception, couverture assurée par certains mais pas l'ensemble des opérateurs (zones grises), etc.), sur tout type de zones : zones d'habitat (y compris hameaux), zones économiques ou touristiques, axes de transport, etc..

Concrètement, les Préfets de Région priorisent les problèmes identifiés. Les opérateurs ont alors accès aux cas cités selon un rythme semestriel et s'engagent à indiquer s'ils disposent de projets de déploiement ou de solutions qu'ils sont en mesure de mettre en œuvre à court ou moyen terme (amélioration du réseau existant ; implantation d'un nouveau pylône lorsque cela est justifié ; mutualisation des sites existants ; etc..).

Fin 2017, l'ARCEP, « Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes », vient de mettre en place, à disposition des particuliers, entreprises et collectivités, une seconde plate-forme permettant d'alerter, de manière simple et rapide (5 min environ), de tous les dysfonctionnements rencontrés avec les opérateurs fixes, mobiles, internet et postaux.

En 2 mois, plus de 12 600 plaintes ont déjà été enregistrées. Les données recueillies dans cet espace de signalement serviront à quantifier les dysfonctionnements et à mieux cibler l'action de contrôle de l'ARCEP auprès des opérateurs.

Lien : <https://jalerte.arcep.fr/>

PAGE PRATIQUE

MAIRIE 04 91 70 18 61 — Fax : 04 91 70 19 24 — www.baudinard.fr — mairie@baudinard.fr

URGENCES SAMU : 15 — POMPIERS : 18 — 112 (appel européen depuis un mobile)

CENTRE ANTI POISON MARSEILLE : 04 91 75 25 25

POLICE MUNICIPALE 06 65 70 41 39

SANTÉ

Médecin de garde : 15

Dentiste de garde (TOULON) : 04 98 01 62 63 (répondeur des praticiens de garde)

Pharmacie de garde : 32 37 ou www.pharmagarde.eu

Cabinets d'infirmières à Aups : 04 94 84 06 37 – 04 94 70 00 96 – 04 94 70 04 02

Vétérinaire de garde : appeler un vétérinaire de Draguignan, l'appel est retransmis directement sur le vétérinaire de garde

MÉMO HÔPITAL

Hôpital de Draguignan, rue Montferrat : 04 94 60 50 00 – Urgences : 04 94 60 50 12

Polyclinique Notre-Dame de Draguignan : 0 826 46 45 44 (0,15 ct/mn depuis un poste fixe)

DROGUE/ALCOOL/TABAC - INFO SERVICE

Drogues infos service 7 j/ 7 : 0 800 23 13 13 (appel gratuit d'un poste fixe)

Écoute Cannabis : 0 811 91 20 20 (appel local d'un poste fixe)

Écoute Alcool : 0 811 91 30 30 (appel local d'un poste fixe)

Alcooliques anonymes : www.alcooliques-anonymes-mp.org

SIDA INFO SERVICE : 0 800 840 800 (appel gratuit 24 h/ 24 d'un poste fixe)

Questions d'adolescents : www.inpes.sante.fr

Violences conjugales info : 39 19 (appel local d'un poste fixe)

Solitud'écoute : 0 800 47 47 88 (appel gratuit d'un poste fixe)

DIVERS

Dépannage électricité 24 h/ 24 : 0 810 33 30 83

Espace Rural Emploi Formation (EREF) à Aups : 04 98 10 22 43

ALLÔ SNCF (Infos, réservations, vente) : 08 36 35 35 35 ou www.voyages-sncf.com

Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (CIRA) : 0 821 08 09 10 ou 39 39

Agence Départementale d'Information au Logement (ADIL), 5 rue Racine, TOULON

Tél. 0 825 77 88 77 ou adil@adil83.org

ALLÔ TRAFIC : 08 91 67 31 01 (messages en temps réel sur l'état de la circulation, conseils de déplacements)

INFO ESCROQUERIES 0811 02 02 17 (coût d'un appel local) ou www.internet-signalment.gouv.fr

INFOS TRAFIC : Flashs d'information sur l'état de la circulation. Radio Plus sur 106.8 FM

PRÉVISION MÉTÉO France : 32 50 ou www.meteo-france.fr